

- Mc 3:31 Καὶ ἔρχεται ἡ μήτηρ αὐτοῦ καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ
καὶ ἔξω στήκοντες ἀπέστειλαν πρὸς αὐτὸν καλοῦντες αὐτόν.
Mc 3:32 καὶ ἐκάθητο περὶ αὐτὸν ὄχλος, καὶ λέγουσιν αὐτῷ,
Ἴδοὺ ἡ μήτηρ σου καὶ οἱ ἀδελφοί σου [καὶ αἱ ἀδελφαὶ σου]
ἔξω ζητοῦσίν σε.
Mc 3:33 καὶ ἀποκριθεὶς αὐτοῖς λέγει,
Τίς ἐστὶν ἡ μήτηρ μου καὶ οἱ ἀδελφοί [μου];
Mc 3:34 καὶ περιβλεψάμενος τοὺς περὶ αὐτὸν κύκλῳ καθημένους λέγει,
Ἴδε ἡ μήτηρ μου καὶ οἱ ἀδελφοί μου.
Mc 3:35 ὃς [γὰρ] ἂν ποιήσῃ τὸ θέλημα τοῦ θεοῦ,
οὗτος ἀδελφός μου καὶ ἀδελφὴ καὶ μήτηρ ἐστίν.

Mc 3:31 Et vient sa mère
et ses frères
et
se tenant dehors
ils ont envoyé (quelqu'un) vers lui pour l'appeler.

Mc 3:32 Et autour de Lui,
une foule était assise
et ils lui disent :
Voici ta mère
et tes frères [et tes sœurs] dehors
ils te cherchent.

33 Et répondant, il leur dit :

Qui est ma mère
et mes frères?

34 Et regardant à la ronde
ceux assis en cercle autour de Lui
il dit :

Vois ma mère et mes frères

35 Quiconque fait le vouloir de Dieu
celui-là est
mon frère
et ma sœur
et ma mère.

"Un autre évangéliste (Jn 7) dit que ses frères ne croyaient pas encore en lui ce qui se rapporte parfaitement à ce qui est dit ici, qu'ils "*le cherchaient*" et attendaient "*au dehors*". Aussi, se conformant à leurs dispositions il semble ne pas se souvenir qu'ils sont ses parents... En parlant de la sorte, il ne renie ni sa mère, ni ses frères, mais il montre qu'il faut placer l'estime qu'on doit faire de son âme bien au-dessus de tous les liens du sang... Il nous apprend ici qu'il faut honorer plus que nos proches ceux qui nous sont unis par la foi. On devient la mère de Jésus par la prédication, car on lui donne une sorte de naissance en l'enfantant dans le cœur de ceux qu'on est chargé d'enseigner." (JEAN CHRYSOSTOME)

"Il ne refuse pas à sa mère ce titre glorieux, mais il montre qu'elle est digne de le porter, non seulement parce qu'elle a enfanté le Christ, mais encore parce qu'elle est un modèle accompli de toutes les vertus." (THEOPHYLACTE)

"Malgré leurs instances, il n'en continue pas moins la prédication de la divine Parole, non qu'il oubliât les devoirs de la piété filiale, mais afin de montrer qu'il se devait bien plus aux mystères de son Père qu'aux devoirs de la tendresse filiale envers sa mère...

Dans le sens mystique, la mère et le frère de Jésus sont la synagogue et le peuple juif qui est, lui aussi, sorti de la synagogue. Ils ne peuvent entrer à l'intérieur de la maison pendant que Jésus y enseigne, parce qu'ils ne s'appliquent point à entendre dans le sens spirituel ses divins oracles. Mais la foule devance les Juifs et parvient jusqu'à lui c'est-à-dire que tandis que la nation juive ne s'empresse nullement de venir à Jésus, les Gentils affluent vers lui de toutes parts. Les parents de Jésus, qui se tiennent dehors et qui veulent le voir, ce sont les Juifs qui se tenant dehors se constituent gardiens de la lettre et qui aiment mieux presser Jésus de sortir, pour leur donner un enseignement tout charnel, plutôt que d'entrer pour recueillir sa doctrine toute spirituelle. Si donc par cela seul qu'ils se tiennent dehors, Jésus ne voulut point reconnaître ses parents comment nous reconnaîtra-t-il si nous restons dehors, car c'est au dedans qu'est le Verbe, au dedans qu'est la lumière." (BEDE)

"Que l'âme de Marie soit en chacun de vous pour qu'elle *exalte le Seigneur*; que l'esprit de Marie soit en chacun de vous, pour qu'il *exulte en Dieu*.

S'il n'y a, selon la chair, qu'une seule mère du Christ, tous engendrent le Christ selon la foi. Car toute âme reçoit le Verbe de Dieu, pourvu qu'elle soit irréprochable et préservée des vices en gardant la chasteté dans une pureté intégrale".

(AMBROISE de MILAN, *Hom. sur l'évangile de Luc II,26* (SC 45,81-84))

Peut-on dire qu'on a là une évolution dans la vie spirituelle de Marie
qui passerait du statut de mère singulière (avec une nuance possessive possible)
à celui de disciple = frère (enfant du Père) => mère différente ???

Luc 2:46 Et il est advenu, après trois jours, ils l'ont trouvé dans le Temple,
étant-assis au milieu des rabbis
et en-train-de-les-entendre et de les questionner.

Luc 2:47 Or tous ceux qui l'entendaient étaient-hors-d'eux-mêmes
à cause de sa sagacité et ses réponses.

Luc 2:48 Et, l'ayant vu, ils ont-été-stupéfaits, et sa mère lui a dit:
Enfant, (pour)quoi nous as-tu fait ainsi ?
Voici : ton père et moi, tourmentés, nous te **cherchions**.

Luc 2:49 Et il leur a dit :

(Pour)quoi donc me **cherchez**-vous ?

Ne saviez-vous pas qu'il me faut être chez (= dans les choses de) mon Père ? (cf. 23,46)

Luc 2:50 Et eux n'ont pas compris la parole-événement qu'il leur avait parlée. (cf. 18,34)

Cf.

Rm 8:14 Tous ceux, en effet, qui sont menés par le Souffle de Dieu,
ceux-là sont fils de Dieu.

Rm 8:15 Aussi bien, n'avez-vous pas reçu un souffle de servitude
pour retomber dans la crainte,
mais vous avez reçu un souffle d'adoption filiale
par lequel nous crions "Abba ! Père !"

Rm 8:16 Le Souffle, lui-même, témoigne avec notre souffle
que nous sommes enfants de Dieu.

relire en pensant à Jésus disant "Abba"

Isaïe 63:15 Regarde des cieux [*Fais-retour du ciel*]
et vois,

de la résidence de ta sainteté et de ta splendeur [*de ta Maison sainte et glorieuse*] ÷

Où sont ton zèle-jaloux et ta puissance [*force*],

le grondement de tes entrailles° [*la multitude* {= l'abondance} *de ta miséricorde*]

et ta compassion ?

pour moi elle se sont contenues [*≠ par lesquelles tu nous a supportés*] !

Isaïe 63:16 Car tu es notre **père** ;

car Abraham ne nous connaît pas

et Israël ne nous reconnaît pas ÷

c'est Toi, YHVH, qui es notre **père** ;

"Notre Rédempteur", depuis les âges / toujours, (tel est) ton Nom

LXX ≠ [*Délivre-nous, depuis le commencement, ton Nom est sur nous*].

Dt 33: 8 Et, pour Lévi, il dit :

Ton Thoummîm et ton 'Ourim sont pour ton homme pieux ÷

LXX ≠ [Donne à Levi ses évidences et sa vérité à ton saint] ÷

que tu as [qu'ils ont] mis-à-l'épreuve à Massâh [Epreuve]

que tu as querellé aux eaux de Querelle [Merîbâh]

LXX ≠ [qu'ils ont insulté au sujet de l'eau de Discorde].

Dt 33: 9 Lui qui dit de son père et de sa mère : Je ne les [t'] ai pas vus ÷

et ses frères, il ne (les) a pas reconnus,

et ses fils, il ne (les) a pas connus [il les a méconnus],

car ils ont gardé ton Dit [tes dits]

et gardé° ton alliance.

Dt 33:10 Ils instruiront de tes jugements / règles Ya'aqob,

LXX ≠ [ils rendront-claires les règles-du-droit pour Israël]

et de ta Torah [et ta Loi pour] Israël ÷

ils mettent l'encens [ou "la fumée (des offrandes)" note TOB] sous tes narines / en ta colère

et (l'offrande) totale sur ton autel

LXX ≠ [Ils déposeront de l'encens lors de ta colère, continuellement, sur ton autel].

Dt 33:11 Bénis, YHVH, sa valeur / vigueur [force]

et agréé l'œuvre [les œuvres] de ses mains ÷

fracasse les reins de ses agresseurs

LXX ≠ [frappe les reins de ses ennemis qui se sont dressés contre lui]

et [TM de] ceux qui le haïssent,

qu'ils ne se relèvent plus !

La Loi n'interdisait pas davantage aux affamés, le jour du sabbat, de prendre leur nourriture de ce qui se trouvait à leur portée ; mais elle défendait de moissonner et d'engranger. Aussi le Seigneur rétorqua-t-il à ceux qui blâmaient ses disciples, sous prétexte qu'ils froissaient des épis pour les manger : « Vous n'avez donc pas lu ce que fit David, quand il eut faim : comment il entra dans la maison de Dieu, mangea des pains de proposition et en donna à ses compagnons, alors qu'il n'était permis d'en manger qu'aux prêtres seuls ^a ? » Par ces paroles de la Loi, il excusait ses disciples et laissait entendre qu'il était permis aux prêtres d'agir librement.

Or, prêtre, David l'était aux yeux de Dieu, quoiqu'il fût persécuté par Saül, car tout roi juste possède le rang sacerdotal.

Prêtres, tous les disciples du Seigneur l'étaient aussi, eux qui n'avaient ici-bas pour héritage ni champs ni maisons, mais vauquaient sans cesse au service de l'autel et de Dieu. C'est à leur sujet que Moïse dit dans le Deutéronome, à la bénédiction de Lévi : « *Celui qui dit à son père et à sa mère : Je ne t'ai point vu, et qui n'a pas connu ses frères et a renoncé à ses enfants, celui-là a observé tes commandements et gardé ton alliance* ^b. » Quels étaient-ils, ceux qui avaient abandonné père et mère et avaient renoncé à tous leurs proches à cause du Verbe de Dieu et de son alliance, sinon les disciples du Seigneur ? C'est d'eux encore que Moïse dit : « Ils n'auront pas de part d'héritage, car le Seigneur en personne sera leur part ^c. » Et encore : « Les prêtres lévites, la tribu entière de Lévi, n'auront ni part ni héritage avec Israël ; les fruits offerts au Seigneur seront leur héritage, et ils les mangeront ^d. » C'est pourquoi Paul dit : « Je ne cherche pas le don, mais je cherche le fruit ^e. »

Ainsi donc, puisque les disciples du Seigneur possédaient l'héritage lévitique, il leur était permis, quand ils avaient faim, de prendre leur nourriture dans les champs, car « l'ouvrier est digne de sa nourriture ^f », et « les prêtres, dans le Temple, enfreignent le sabbat et ne sont pas coupables ^g ». Pourquoi donc n'étaient-ils pas coupables ? Parce que, se trouvant dans le Temple, ils exécutaient le service du Seigneur et non celui du monde. Ils accomplissaient donc la Loi, loin de la transgresser comme cet homme qui, de sa propre initiative, rapporta du bois sec dans le camp de Dieu. Il fut lapidé à juste titre ^h, car « tout arbre qui ne porte pas de fruit est coupé et jeté au feu ⁱ », et « quiconque détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira ^j ».

A.H. IV. 8. 3

^a Matth. 12, 3-4. Lc 6, 3-4. Cf. 1 Sam. 21, 4-7.

^b Deut. 33, 9.

^c Deut. 10, 9.

^d Deut. 18, 1.

^e Phil. 4, 17.

^f Matth. 10, 10.

^g Matth. 12, 5.

^h cf. Nomb. 15, 32-36.

ⁱ Matth. 3, 10; 7, 19. Lc 3, 9-11.

^j I Cor. 3, 17.